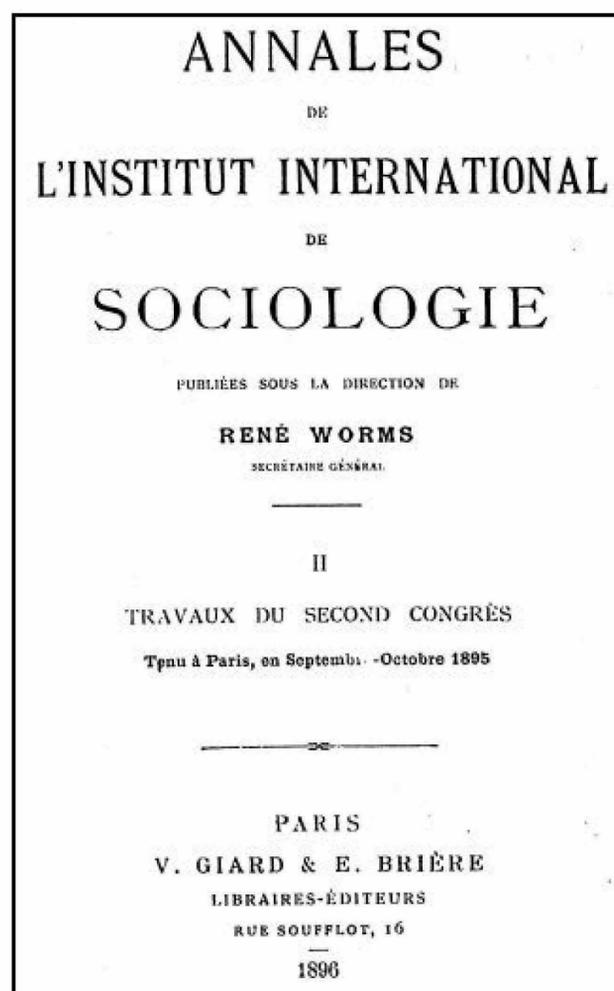


Léonce Manouvrier  
Discussion



*Annales de l'Institut international de sociologie*, 1896, tome 2

**M. L. MANOUVRIER.** — Je m'excuse d'abord de n'arriver au Congrès qu'au cours de sa dernière séance. N'ayant pas assisté au début de la discussion engagée, je devrais peut-être m'abstenir d'y prendre part. Mais je viens d'entendre parler de l'infériorité intellectuelle des races noires comme d'un fait définitif aussi bien démontré qu'il est généralement admis. Il s'agit là d'une question anthropologique et psychologique très importante pour la sociologie, et sur laquelle je demande la permission de faire quelques réserves.

J'accorde comme évident que ce sont, actuellement, des peuples de race blanche qui détiennent le maximum de la civilisation, de la science, de l'art et de la culture intellectuelle. Ces peuples possèdent un nombre relativement très grand d'individus à intelligence cultivée, mise en valeur par cet ensemble imposant de

conditions extérieures qui constitue la civilisation elle-même, contribuant, par suite, au maintien et au développement de celle-ci.

Parmi leurs congénères, ces individus supérieurement cultivés et devenus productifs constituent, dans leur ensemble, une élite au point de vue de la constitution cérébrale. Mais cette élite profite d'un grand nombre de conditions sociologiques étrangères à sa supériorité physiologique et résultant d'un état de civilisation, à la production duquel chaque individu pris à part et considéré physiologiquement n'a apporté qu'une infime contribution. Il faut donc bien se garder de prendre le développement de la civilisation comme mesure de la supériorité physiologique de l'élite en question, et comme preuve d'une infériorité physiologique fondamentale des races auxquelles n'appartient pas cette élite.

Celle-ci est, sans doute, supérieure psychologiquement à l'élite des races sauvages, non seulement parce que la culture intellectuelle rendue possible par la civilisation contribue à perfectionner le fonctionnement cérébral, et, par suite, le cerveau lui-même, mais encore parce que le travail intellectuel réalisé sur un point devient une condition de perfectionnement pour le travail accompli sur d'autres points.

Il ne faut donc pas attribuer à une vertu originelle et inhérente à la race toute la supériorité de production que manifeste, dans des conditions plus ou moins rares, une minime partie de cette race. Il ne faut pas attribuer à une race le monopole de cette supériorité parce que des conditions manifestement extrinsèques auront réalisé la formation, parmi les individus les

mieux doués de cette race, d'un plus ou moins grand nombre d'acrobates de l'intelligence.

Il se peut que, dans quelques familles, cette supériorité se maintienne pendant plusieurs générations successives, grâce à des combinaisons heureuses d'aptitudes transmissibles héréditairement ou grâce à d'autres conditions particulièrement favorables réalisées dans ces familles, telles que des habitudes, des exercices, des usages, voire même des nécessités sociales et des besoins consécutifs, etc. Mais, c'est un fait sur lequel a déjà insisté M. Jacoby : l'extrême élévation porte, en elle-même, des causes de dégénérescence. C'est par leurs couches profondes que les races maintiennent leur existence, si bien qu'une fois disparues les conditions extérieures d'où était résulté l'avènement de l'une d'entre elles au pinacle de la civilisation, cette race, ou mieux le peuple favorisé, parfois très petit, appartenant à cette race, redevient, selon l'expression du fabuliste, Gros-Jean comme devant. Cela ne l'empêche pas, moyennant le maintien de conditions sociologiques suffisantes, de produire des médecins, des avocats, des littérateurs, des chefs de bureaux, des professeurs, des généraux et des diplomates; mais ce n'est point cette capacité-là que l'on refuse aux races noires. On leur accorde unanimement une aptitude parfaite à tout apprendre. On est même allé jusqu'à reconnaître chez les enfants nègres, dans les écoles américaines, une certaine supériorité dans ce sens, jusque vers l'âge de 12 ans (ce qui signifie, paraît-il lorsqu'il s'agit de nègres, infériorité intellectuelle). Mais on n'a pas manqué d'ajouter que cette apparente

supériorité fait place à l'infériorité à mesure que les négrillons avancent en âge.

La différenciation des conditions sociologiques ne commence-elle pas à s'accroître, pour les écoliers des deux races, précisément vers l'âge de 12 ans, auquel les petits noirs semblent destinés à cirer les chaussures des petits blancs ? Les psychologues qui ont enregistré le fait ci-dessus ont négligé malheureusement de nous dire si les stimulants de l'effort intellectuel restent bien égaux chez les écoliers des deux races au-delà de l'âge de 12 ans, et si, pour ne pas faire ici une longue énumération de conditions indépendantes de la conformation cérébrale, toutes choses sont bien égales d'ailleurs, en dehors de la race. Pour qui sait combien peu elles sont égales, le fait en question perd toute valeur démonstrative.